



FINANCES PUBLIQUES : SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN CREUSE, TROP C'EST TROP !

Dette, crise, fiscalité, impôts locaux, déficits, dépense publique, financement de la sécurité sociale, compétitivité, répartition des richesses... les finances publiques sont au cœur de l'actualité et des politiques économiques et sociales.

Dans un tel contexte, l'avenir de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) est une question centrale. Avec près de 30.000 emplois supprimés depuis 2002, une complexité et une hausse constatée de la charge de travail, alors que les crédits de fonctionnement baissent de 9% en 2013 et baisseront de 10% en 2014, cet avenir s'annonce sous de mauvais auspices.

La suppression de 2002 emplois est programmée en 2014 sans qu'à aucun moment la question sur l'adéquation des moyens humains aux charges de travail ne soit posée.

En Creuse, ce sont 6 emplois qui seront supprimés le 1er septembre prochain : 5 à la direction de Guéret, 1 au service de la publicité foncière (SPF) à Aubusson.

Ces suppressions d'emplois viendront d'autant plus obérer les moyens des services concernés qu'elles se cumulent avec les suppressions actées les années précédentes. En effet, si aujourd'hui les effectifs départementaux avoisinent les 270 agents, ce sont 30% d'emplois qui ont été supprimés ainsi que 9 trésoreries depuis 2000.

L'inquiétude est vive dans les services : si les suppressions d'emplois et la baisse des moyens se poursuivent, il y aura soit des abandons de certaines missions fiscales et financières régaliennes, soit des privatisations et une pression encore plus grande sur les agents. Cela se traduira inmanquablement par une dégradation de la qualité du service public et par une dégradation des conditions de travail avec le risque désormais avéré d'un syndrome « France Télécom ».

Pour mémoire, 26 agents du ministère de l'économie et des finances ont mis fin à leurs jours en 2012 et les médecins du travail dénombrent 3000 cas de souffrance au travail dans les administrations de Bercy.

Pour éviter de telles dérives, il faut d'urgence décider : d'un arrêt des suppressions d'emplois (indispensable pour faire face aux enjeux), des moyens de fonctionnement, un plan d'amélioration des conditions de travail, un changement dans le mode de management, des mesures sociales pour les agents ainsi qu'un maillage territorial fin et adapté aux besoins.

Sans de telles mesures, il ne sera pas possible de prétendre à : lutter contre la fraude, accueillir les contribuables et usagers, mettre en œuvre des réformes fiscales, bien gérer la dépense publique, conseiller les collectivités locales, recouvrer l'impôt et les recettes publiques...

**ENEZ NOMBREUX à l' HTII¹ boulevard Saint Pardoux
le 10 Janvier 2014 de 9h à 12h**

¹ Heure trimestrielle interdirectionnelle d'information : tout agent a le droit de participer selon son choix à 4 heures par an d'HTII organisée sur un site autre que celui où il exerce ses fonctions en formulant la demande au plus tard la veille auprès de son chef de service. La demande ne donne pas lieu à saisie dans AGORA. L'absence sera régularisée par votre chef de service suite au dépointage.